



Procès-verbal
Conseil d'établissement no 4 (année 2021-2022) de l'école Boucher-De La Bruère
Par TEAMS
Le mercredi 19 janvier 2022

Membres présents:

Dino Spassatempo (directeur)
Marie-Hélène Mandeville (membre-parent, présidente du CÉ)
Valérie Contant (membre-parent)
Élise Bélanger (membre-parent)
Jacynthe Touchette (membre-parent)
Janie Deslongchamps (enseignante)
Anne Perigny (enseignante)
Caroline Sauvageau (enseignante)
Linda Tremblay (enseignante)

Membres absents :

Aucun

Visite/public :

Gabriel Lacoste (Maison des familles)

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté. Il est 18h33.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire pour la rencontre

Caroline Sauvageau se propose pour être la secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Linda Tremblay et appuyé par Jacynthe Touchette.

Ajout :

- ✓ Mot du public : M. Gabriel Lacoste donnera des informations de la Maison des Familles.
 - ✓ Mot de la direction : Pour information : Plan de contingence
 - ✓ Mot de la direction : Pour adoption ou approbation : Reddition de compte pour mesures dédiées et protégées 2021-2022
- Adoption du procès-verbal et suivi du 1^{er} décembre 2021

Le procès-verbal est proposé par Élise Bélanger et appuyé par Jacynthe Touchette.

4. Mot du public

La Maison des Familles offrira, dès février, une série d'ateliers pour la préparation à la maternelle. Les ateliers débuteront dans la semaine du 9 février.

Aide aux leçons : L'aide aux leçons a débuté à l'école. Une deuxième personne va se joindre pour l'aide aux leçons.

5. Mot du/de la président.e

Pour information :

- Campagne de financement

Il y a 9 498,10\$ dans le compte venant des campagnes de financement antérieures. Suite aux campagnes Recette en pot, Bôsapin et la ristourne des photos, le montant sera de 10 864 \$.

Compte tenu de la situation actuelle de la pandémie, Marie-Hélène Mandeville se questionne sur la prochaine campagne de financement (Vente de mallette de chocolat). Chaque membre du CÉ est invité à se positionner sur la question.

Plusieurs membres ont mentionné que, dû au contexte actuel, la campagne de financement pourrait ne pas fonctionner à sa pleine de sa capacité. Il a été mentionné que nous ne voulions pas brûler cette campagne de financement.

Une contribution volontaire a été suggérée. Janie Deslongchamps mentionne qu'il faudra bien expliquer aux parents qu'elles sont les intentions derrière cette levée de fond. Il a également été mentionné que nous pourrions impliquer les enfants dans le processus. Il a été proposé que, pour la contribution volontaire, un cadeau venant des élèves pourrait être offert aux parents qui feront un don.

D'ici le prochain CE, il faudra établir le plan d'action pour les différentes étapes du projet.

- Janie Deslongchamps et Anne Perigny se proposent pour organiser les cadeaux avec les élèves.
- Janie Deslongchamps se propose pour questionner les enseignants souhaitant s'impliquer.
- La direction se propose pour écrire une lettre aux parents.
- La direction propose aussi d'impliquer Jessy Cloutier Belley, TES, pour la vidéo.
- La direction suggère le printemps pour lancer cette campagne.

- Suivi Mesure aide aux parents

Cette mesure de 1 770 \$ est réservée pour les parents et élèves de la maternelle et de la 1^{ère} année. Elle est utilisée pour favoriser l'intégration de leur enfant à l'école. Avant, des conférences étaient offertes de concertation avec les autres écoles du quartier. La direction suggère que, l'an prochain, l'école se regroupe avec d'autres écoles du quartier afin d'obtenir des ressources pour les nouveaux élèves arrivants. Un agent de liaison pourrait être utilisé. Une vérification avec l'analyste financière devra être effectuée pour s'assurer de la faisabilité du projet.

À la maison des familles, Gabriel Lacoste mentionne qu'il existe l'espace parents. Il s'agit de formations offertes aux parents pour les soutenir.

Pour cette année, Linda Tremblay mentionne des petits livrets thématiques pour les parents. Ceux-ci pourraient leur être fournis. Janie Deslongchamps propose que certains enseignants fabriquent ces petits carnets aux couleurs de l'école. La direction devra vérifier si cela est possible d'utiliser cette mesure à cette fin.

- Pour approbation ou adoption :
Rien n'est à approuver ou adopter.

6. Mot de la direction

Pour information :

- Covid-19 : Dernières nouvelles

Même situation que l'an passé avec les mesures sanitaires. Les enfants pourront obtenir jusqu'à 4 masques par jour.

Les tests rapides ne sont pas encore arrivés. Dès qu'ils seront reçus, ils seront distribués en janvier et en février.

Les symptômes à vérifier : toux, mal de gorge, fièvre et perte odorat/ goût.

Le nez qui coule n'est plus considéré comme un symptôme.

Un enfant présentant des symptômes durant la journée sera testé à l'école par le TES.

Marche à suivre lorsqu'un élève passe un test rapide :

- L'élève devra s'isoler et repasser un nouveau test dans 24h.
- La fratrie est aussi isolée.
- Si le 2^e test est négatif, l'élève peut revenir à l'école.
- Si le 2^e test est positif, l'élève doit poursuivre son isolement pour 5 jours.
- Si quelqu'un dans la famille est positif, les élèves doivent aussi s'isoler.

L'école n'a plus de formulaire à remplir pour envoyer à la DSP.

- Un cas positif : la classe reste ouverte.
- À 60% d'absents dans une classe : la classe sera fermée et basculera en enseignement à distance.
- *S'il y a plusieurs cas positifs dans un groupe-classe, la direction informera les parents.*

Pour les enfants isolés : Des travaux sont envoyés aux enfants isolés. Un soutien des enseignants peut être fait pour les questions.

Pour la vaccination des enfants : la deuxième dose pourrait être faite à l'école. Nous attendons des nouvelles. Sinon, les parents doivent vérifier si un RV a été pris par défaut lors de la vaccination.

Un document plus simple sera envoyé par courriel aux parents concernant la marche à suivre en cas de symptômes. Le document a été présenté au CÉ.

- Plan de contingence

Un plan de contingence a été établi advenant la situation où des enseignants ou éducateurs du SDG venaient à manquer.

Différents moyens seront utilisés au sein de l'équipe d'enseignants : Banque de suppléants, système de remplacement d'urgence déjà en place, remplacement volontaire, remplacement imposé.

D'autres ressources pourront aussi être utilisées telles que : l'orthopédagogue, psychoéducatrice, TES, éducatrices du service de garde et des ressources externes.

Une liste de parents sera produite pour palier à des absences en cas de besoin. Ces parents feront de la surveillance d'élèves et non pas de l'enseignement.

Les locaux de l'école sont munis de détecteur de CO². Le niveau de PPM est régulièrement vérifié et les locaux sont aérés (ouverture des portes et fenêtres) dès que le niveau de 1500 PPM est atteint.

- Projet cour d'école

Un appel de la fondation a été fait à la caisse populaire Desjardins. La caisse serait prête à faire un don pour le projet de la cour d'école à hauteur de 20% du projet. Celle-ci a demandé à ce que les demandes concernant le projet soient plus claires. Le projet cour d'école a été séparé par projets distincts tel que l'aménagement des terrains de sports. Cette partie est estimée à 84 000\$. La Caisse doit approuver le montant lors de son prochain conseil. Il y aura un appel d'offre lorsque le montant sera versé.

Un comité cour d'école sera formé pour faire des recommandations. Ces dernières auront pour objectif de proposer du matériel à acheter dans le but de faire bouger les élèves. Le comité sera formé de la direction, d'enseignants et d'un TES.

Pour approbation ou adoption :

- 6\$ de plus par élève pour émulation

Un deuxième montant pour l'émulation des élèves est demandé au CÉ.

Ce montant de 6\$ de plus par élève est approuvé à l'unanimité. Le montant total est de 13\$.

- Reddition de compte pour les mesures dédiées et protégées 2021-2022

Ce document doit être rempli pour le ministère. Celui-ci sert à démontrer que les transferts d'argent entre le CSSDM et les écoles sont bien faits.

Le document a été présenté aux membres du CÉ. Dans celui-ci, nous trouvons les montants donnés par le ministère pour l'école et ce que le CSSDM a versé à l'école.

Les montants concordent selon l'indice de défavorisation de l'école. Chaque élément nous a été expliqué.

Une résolution du CÉ est demandée pour cette reddition de compte. La résolution a été présentée au CÉ. La présidente du CÉ et la secrétaire de la séance auront à signer le document.

La reddition de compte pour les mesures dédiées et protégées est proposée par Marie-Hélène Mandeville et appuyée par Linda Tremblay.

7. Mot du/de la représentant.e des enseignant.e.s

Aucun

8. Mot du/de la représentant.e du service de garde

Aucun

9. Mot du/de la représentant.e de la Fondation

Aucun

10. Mot du/de la représentant.e au Comité des parents – région Est

Une rencontre a eu lieu le 18 janvier. Mais aucun point à mentionner. Il a été question de la vétusté des écoles. La Covid a aussi été à l'ordre du jour dont les masques et le problème environnemental. Les parents ont mentionné qu'il y avait beaucoup de gaspillage et ils se sont penchés sur ce qui pourrait être fait. Il a été mentionné qu'une compagnie québécoise pourrait fournir les masques.

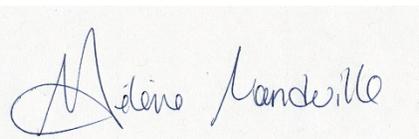
Linda Tremblay mentionne que l'on peut recycler les masques, mais a un coût élevé. Il faudrait que le centre de service donne les fonds pour le faire.

11. Varia

Aucun

12. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h17.



Melina Landerville

23 février 2022

